le griffe
la gazette
Saint-André-de-Sangonis

Août 2021 • N°9

La gazette d'informations municipales

ACTUALITÉS

Fin prêts pour la rentrée !

Le 2 septembre, les enfants de Saint-André vont retrouver le chemin de l'école, avec des conditions d'accueil améliorées.

Cette année, notre commune enregistre une légère hausse des effectifs en maternelle qui atteignent 189 élèves. Plus de 420 élèves élémentaires intègreront par ailleurs les écoles A. Frank et Randon (chiffres arrêtés au 12 août). Cette vitalité des établissements scolaires de Saint-André va permettre d'ouvrir une classe supplémentaire sur le site A. Frank pour favoriser l'apprentissage et le bien-être des enfants dans des classes moins chargées. Dans cette optique, durant tout l'été, les services techniques municipaux ont réalisé l'ensemble des travaux nécessaires demandés par le corps enseignant (ouverture d'une nouvelle classe, déménagement de la bibliothèque scolaire, rafraichissement des locaux, réparations...). Cette rentrée sera également marquée par un renouvellement important des agents municipaux au sein de l'école maternelle. En effet, Mado, Pascale et Sabine ont pris une retraite amplement méritée après de longues années au service des tout-petits. Bienvenue à Marie, Kassandra et Marion qui rejoignent l'équipe ! Pour rappel, les parents souhaitant inscrire leurs enfants aux temps périscolaires et de restauration doivent renouveler le dossier de leurs enfants chaque année et effectuer les inscriptions en amont auprès du service jeunesse : Tél. **04 67 57 05 43**. Mail : **polejeunesse@sangonis.fr**

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la mairie.

QUEL DISPOSITIF ?

La rentrée scolaire 2021 sera hélas, comme la précédente, caractérisée par la crise sanitaire.
Un nouveau dispositif du Ministère de l'éducation nationale, publié le 28 juillet, a défini les conditions d'accueil des élèves ainsi que les règles à suivre en fonction du taux de circulation du Covid-19 dans chaque établissement. Une graduation en quatre niveaux a été établie, allant du 1 en vert au 4 en rouge. Dans les collèges et lycées, les élèves non vaccinés devront suivre l'enseignement à distance s'ils sont cas contact, les autres pouvant poursuivre en présentiel si la situation sanitaire le permet.

Pour vérifier les mesures en vigueur, qui restent susceptibles de modifications, consulter le site internet du ministère : **www.education.gouv.fr**

Vacances, j'oublie tout !

Un riche programme attendait les ALSH maternels, primaire et adolescents cet été : pour mieux décompresser !

Encadrés par une équipe d'animation motivée, les enfants ont pu participer à différentes sorties pour découvrir le paysage local. Vacances sportives, stage de cuisine, stage radio en partenariat avec Radio Pays d'Hérault, ou encore atelier couture avec « Du fil aux petits pas », ont permis aux enfants de découvrir et de s'initier à une multitude d'activités. Les séjours au Playa tour côté ados ou dans les gorges de l'Hérault pour les primaires ont ravi ceux qui ont pu partir une semaine pour profiter au maximum des animations et de la vie quotidienne en collectif. Un été malgré tout perturbé par la crise sanitaire puisque plusieurs activités ont dû être annulées. Mais les équipes ont su s'adapter pour rebondir et rendre le sourire aux enfants : le principal en cette période...

agenda

Art urbain

Jusqu'à la fin du mois de septembre, découvrez le Street Art dans les rues de Saint-André, grâce à des dessins merveilleux réalisés par des artistes en herbe. Après mise à jour du parcours, cette exposition à ciel ouvert propose une étape à la maison de Retraite Yves Couzy, au N°3 Impasse Pierre de Coubertin, au N°3 Rue Pierre de Coubertin, au N°3 Rue des Fontaines, au N°55 Avenue de Montpellier, au N°8 Rue Ernest Gaubert, au N°1 Rue Pierre Mendès France et au N°4 Avenue de Clermont l'Hérault.

Foire aux associations

Sportives, culturelles, sociales : pas moins de 70 associations contribuent au bien vivre ensemble et à la cohésion dans notre village. Elles vous donnent rendez-vous le samedi 4 septembre de 9h à 13h au complexe sportif pour leur foire annuelle.

Pass Sanitaire obligatoire - sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Vide grenier

L'association Amstramgram des assistantes maternelles de Saint-André organise son vide-grenier au complexe sportif le 26 septembre. Les bénéfices de cet événement servent à l'achat de matériel et à l'organisation de spectacles et de sorties pour le bien-être et l'éveil des enfants. Restauration rapide et buvette seront proposés (dans le respect des règles sanitaires en vigueur).

Patrimoine en fête

Plusieurs sites de la commune ouvriront leurs portes les 18 et 19 septembre à l'occasion de cette manifestation européenne.

Pour leur 38e édition, les Journées européennes du patrimoine reviennent en force sur le thème : « Patrimoine pour tous ». Plusieurs lieux accueilleront les amoureux de trésors patrimoniaux :

- Le jardin botanique la Font de Bezombes : cette oasis d'eau et de verdure, met en scène une collection de plantes parfois peu connues, dans sept styles de jardin (tropical, de désert, de marais, chinois, régulier, cloître des simples, potager), plus trois biotopes (Australie, Afrique du sud, Amérique).

- La chapelle de Sainte-Brigitte : patronne des pèlerins et de la Suède, copatronne de l'Europe, Sainte Brigitte aurait fait étape ici lors de son pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle en 1341. La chapelle dont les premières pierres remontent à l'époque romane possède d'ailleurs une imposante peinture d'autel de la Sainte scandinave.

- La chapelle Notre-Dame de Cambous : déjà mentionnée dans le cartulaire de Saint-Guilhem (954-956), cet édifice est dédié à la nativité de la Vierge. Il est constitué d'une nef unique couverte par une voûte d'arêtes, de 3 chapelles latérales et d'une sacristie. La façade ouest est surmontée d'un clocher-mur. Depuis le XIIe siècle, le bâtiment a été remanié de nombreuses fois et a fait l'objet d'une campagne de restauration.

- La trace verte de Saint-André : d'un côté et de l'autre de la place centrale, ce parcours pédestre de 2km invite le promeneur à découvrir Saint-André sous un autre angle, d'une ruelle pittoresque à un point de vue, des traces de l'élevage de vers à soie à celles de la viticulture.

évènement

Pleins feux sur le 7e art

A noter sur votre agenda : des séances de cinéma gratuites pour petits et grands.

La commune a signé une convention avec le cinéma Alain Resnais de Clermont-l'Hérault pour développer une programmation cinématographique itinérante à Saint-André : le 7e art va ainsi au-devant des spectateurs et non l'inverse. Une première projection de plein air (« La forme de l'eau ») a eu lieu le 21 août. De septembre à décembre, trois séances seront proposées le dernier jeudi du mois : film jeunesse l'après-midi, film familial en fin de journée et film pour les plus anciens en début de soirée (gratuit, salle des fêtes, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur). Si l'expérience, qui vise à dynamiser la vie culturelle à Saint-André, s'avère concluante, l'opération pourrait être réitérée en 2022.

Retour sur...

Un concours lancé par la municipalité incitait les citoyens et les associations de Saint-André à proposer des projets destinés à promouvoir la culture sur son territoire. Le 1er prix (3 000 €) avait été remporté par l'association Les éditions Tons en boîte de Marou Thin qui a imaginé des concerts-spectacles chez des producteurs locaux. Compte-tenu de la situation sanitaire, cette journée festive a été reportée au 14 mai 2022. L'association La Sauce, lauréate du second prix (1 500 €) a mené à bien sa déambulation culturelle dans les rues et chez les habitants de la ville le 26 juin dernier : grâce aux « Léz'Arts Mouvants » les Saint-Andréens ont eu la joie d'assister à sept spectacles différents - cirque, conte, danse, musique... - complétés par la visite d'artistes et d'artisans locaux. Quant à Alban Tremeges, qui avait décroché 500 €, son projet reste en cours d'élaboration car il a pris de l'ampleur. Le principe : inviter les habitants à concevoir des circuits de randonnée pédestre autour du village, pour découvrir le patrimoine culturel d'une autre façon.

Un mode de communication lumineux !

De nouveaux panneaux d'informations Led ont été installés en centre-ville.

Pilotés par un logiciel, ils vont permettre d'informer les Saint-Andréens sur les manifestations culturelles et renforcer la communication avec les habitants, en complément du site internet et des journaux municipaux. Deux panneaux simples ont été implantés cours de la place et sur le rond-point de la fileuse près du nouveau Lidl ainsi qu'un panneau recto verso, rue Pierre de Coubertin.

ENVIRONNEMENT

Propreté à Saint-André : appel au civisme

Afin d'améliorer la qualité de notre cadre de vie, la municipalité rappelle à ses administrés qu'il est essentiel de respecter des règles élémentaires en matière de gestion des déchets.

Les dépôts sauvages, encore trop fréquents, engendrent une surcharge de travail conséquente pour nos agents ! La commune a ainsi mené, avec l'aide de la police municipale, des actions de contrôle et de verbalisation auprès des personnes ne respectant pas les règles du bien-vivre ensemble. Ces opérations seront réitérées aussi souvent que nécessaire. Car chacun de nous peut, à titre individuel, respecter l'environnement. Il suffit par exemple de :

- Sortir sa poubelle la veille du jour de ramassage et la rentrer le jour de la collecte.
- Ne pas déposer de déchets sauvages au pied des colonnes de tri, dans la rue ou devant chez soi
- Ramasser les déjections de son animal.
- Nettoyer et désherber son pas de porte.
- Jeter ses déchets dans les poubelles de rue.

Pour rappel, les jours de collecte des déchets à Saint-André sont les suivants :

- bac à roues gris résiduels : lundi,
- bac à roues vert biodéchets : mercredi,
- bac à poignée gris résiduels : lundi et jeudi,
- bac à poignée vert biodéchets : mercredi et vendredi,

Les déchèteries sont ouvertes :

- du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h15 : Gignac et Montarnaud/Le Pouget,
- du mardi au samedi, de 14h à 17h15 : Montpeyroux,
- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 : Saint-André-de-Sangonis (gros véhicules service payant).

Enfin, la Mairie propose un service de collecte des encombrants, à destination des personnes handicapées ou des personnes âgées de plus de 70 ans.

Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de remplir une fiche d'inscription, à retirer en mairie, accompagnée des justificatifs nécessaires (pièce d'identité et/ou carte d'invalidité).

INFOS PRATIQUES

Pour en savoir plus sur les jours de collecte : **https://www.cc-vallee-herault.fr/vie-pratique/environnement/gestion-des-dechets-406.html**

Pour connaître le point de tri le plus près de chez vous, rendez-vous sur le site : **https://www.syndicat-centre-herault.org/vos-dechets-en-pratique/carte-interactive/**

Pour obtenir des informations sur le tri, les déchèteries et la réduction des déchets, merci de contacter le Syndicat Centre Hérault : **04 67 88 18 46** ou **communication@syndicat-centre-herault.org**.

Pour signaler tout désordre relatif à la propreté de la ville, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie ou directement le service technique par e-mail (**cathy.fournier@sangonis.fr**) ou par téléphone au **06 75 12 82 95**.

en bref...

En selle !

Afin de permettre aux habitants du territoire de la CCVH de découvrir ce mode de transport, le Département de l'Hérault met gratuitement à leur disposition 10 vélos à assistance électrique du 1er au 29 septembre. Les personnes intéressées pourront les utiliser pendant une semaine. Réservations par email : Attractivite.Territoriale@cc-vallee-herault.fr ou par téléphone au 04 67 67 16 74. Un chèque de caution et une pièce d'identité seront demandés et restitués au retour du VAE.

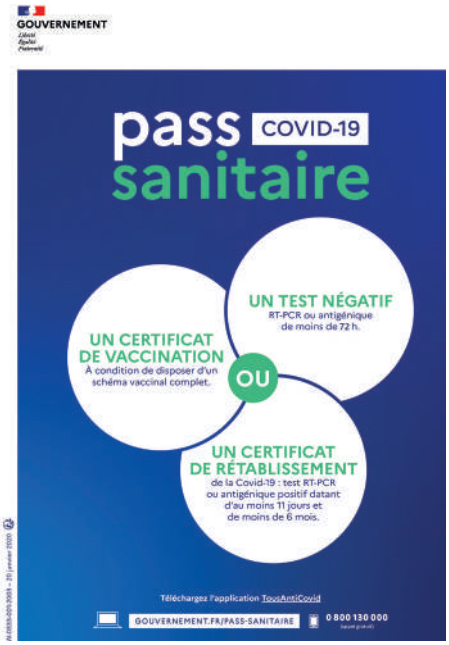

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'agenda du Griffe et le calendrier de l'été. La distribution des flambeaux le 14 juillet a été reprogrammée à 21h30 devant la salle des fêtes (et non à 22h devant le complexe sportif) à la fois pour tenir compte des dernières consignes sanitaires et permettre aux enfants de participer à cette manifestation. Un rectificatif avait déjà été apporté via les réseaux sociaux et les panneaux d'information lumineux.

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Photos et diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68
Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - Dépôt légal : 3ème trimestre 2021.